

Titre :

De quoi l'Agriculture écologiquement intensive est-elle le nom ? Une analyse du changement institutionnel en agriculture à travers l'approche discursive

Auteurs

Anne Musson, UMR GRANEM, AGROCAMPUS OUEST,

anne.musson@agrocampus-ouest.fr

Damien Rousselière, UMR GRANEM, AGROCAMPUS OUEST,

damien.rousseliere@agrocampus-ouest.fr

Résumé

Notre proposition est qu'une compréhension des processus de changement institutionnel en agriculture nécessite de prendre en compte les stratégies discursives des acteurs. Dans cet article, nous nous intéressons à l'évolution du concept d'agriculture écologiquement intensive (AEI) à partir d'une analyse textuelle des articles de presse depuis son émergence. L'analyse textuelle de cet ensemble de textes nous a permis i) d'identifier les discours associés à l'AEI ii) d'analyser l'évolution de ces discours à travers les années iii) de mettre en relief les jeux d'acteurs et d'apporter des éléments de réponse sur la question de l'institutionnalisation de l'AEI.

Mots Clés

Agroécologie ; analyse textuelle ; changement institutionnel ; entrepreneuriat institutionnel

Remerciements

Nous remercions Sébastien Lantzi et Louis Sallenave, Etudiants ingénieurs à AGROCAMPUS OUEST, CFR d'Angers, pour leur contribution aux analyses préparatoires à cet article.

1. Introduction

L'analyse des changements institutionnels en agriculture met de plus en plus l'accent sur les stratégies des acteurs à un niveau micro et leur capacité à faire évoluer des règles et les normes qui peu à peu peuvent se diffuser (Ostrom et Basurto, 2011). Dans ce processus de construction, comme le soulignent Suddaby et Greenwood (2005), le discours a une dimension performative et de légitimité. Notre article s'intéresse à cette dimension.

En effet, l'analyse des discours procure un cadre théorique utile pour comprendre la production sociale des phénomènes organisationnels et inter-organisationnels (Phillips et al., 2004, Alvesson et Kärreman, 2000, Grant et al., 1998, Hardy et Phillips, 1999 ; Morgan et Sturdy, 2000 ; Mumby et Clair, 1997 ; Phillips et Hardy, 1997, 2002 ; Putnam et Fairhurst, 2001). Elle a pour objet de comprendre les institutions et leur construction, en étudiant les efforts discursifs des acteurs, qui deviennent des producteurs de récit et de discours. En particulier, les liens réciproques existant entre les discours, les textes et les actions, peuvent être utilisés pour l'étude de l'institutionnalisation de concepts (Phillips et al., 2004). Ainsi, le travail institutionnel discursif repose sur l'utilisation du discours et permet aux acteurs d'influencer et d'agir sur les institutions. (Ben Slimane, 2012). L'analyse discursive a donc pour objectif de comprendre l'émergence d'un concept institutionnalisé, et cela constitue une étape importante dans le développement de la théorie institutionnelle (Lawrence et Phillips, 2004). En se situant dans ce cadre de l'analyse discursive de l'institutionnalisation, nous proposons d'analyser l'émergence et le développement du concept d'agriculture écologiquement intensive (AEI) à travers une analyse textuelle des articles de presse le concernant. Nous nous intéressons spécialement à la diffusion du concept.

L'analyse de l'émergence de l'agriculture écologiquement intensive est un cas d'étude intéressant car, nouveau terme né en 2007 et signé de la plume de Michel Griffon (2007), il est, ces dernières années, entré dans le vocabulaire que l'on qualifie de courant, et exposé médiatiquement. Quel fut son cheminement ? Que nous livre l'analyse des articles de presse face aux événements qui ont jalonné l'avènement du concept ? Tout d'abord, le terme d'agriculture écologiquement intensive est apparu dans un contexte de remise en question d'une institution, l'agriculture intensive et conventionnelle. Ainsi, l'élan né de la Conférence de Rio, en 1992, a provoqué une mobilisation citoyenne et une remise en cause du modèle de société autour d'un nouveau paradigme, le développement durable ; et les méthodes agricoles actuelles furent pointées du doigt. Cette contestation du modèle agricole productiviste a stimulé nombre de réflexions et a abouti à plusieurs initiatives proposant des agricultures alternatives : l'agriculture biologique, agroécologie, agriculture raisonnée, agriculture à haute valeur environnementale, agriculture de conservation, etc. L'agriculture écologiquement intensive s'est distinguée de par trois phénomènes. Par sa définition tout d'abord, car l'AEI consiste à « utiliser les fonctionnalités naturelles au bénéfice de la production alimentaire et des autres besoins de la société et d'une manière intensive » (Griffon, 2007, 2013). L'AEI vise donc à maintenir le même rendement agricole, grâce à l'intensification écologique des fonctionnalités des écosystèmes, qui permet en parallèle la diminution des intrants artificiels chimiques (Griffon, 2007). Elle s'inscrit alors

parfaitement dans le triptyque qui construit le développement durable : développement économique, respect de l'environnement et des préoccupations sociales. Autres singularités, cette agriculture « alternative » est née au sein de coopératives agricoles (Ghali et al. 2014), et s'est fortement développée dans le cadre d'un débat politique, celui du Grenelle de l'Environnement (2007). Au sein de cet historique apparaissent déjà les acteurs classiques du changement institutionnel en agriculture : les coopératives, les agriculteurs, les politiques, les citoyens. L'AEI en tant que discours doit donc pouvoir être mis en rapport avec les actions des acteurs du champ. Ainsi, le Ministère de l'agriculture occupe une place particulière car intervenant sur la réglementation, le financement et l'appui au développement agricole (recherche, enseignement,...). Les coopératives agricoles, en raison de leur double nature d'entreprise dotée d'une stratégie propre et de regroupement d'exploitation agricole, concourent également à la structuration du champ.

Notre proposition se formalise par la considération de l'AEI comme *un pseudo-concept* au sens de Wittgenstein (1953), c'est-à-dire un terme générique flou et vague : ce n'est que dans un contexte ou « une forme de vie » qu'il prend un sens particulier. Comme le souligne sa proposition 23 dans les recherches philosophiques, plutôt que de penser le langage comme une sorte d'étiquetage généralisé des objets du monde, il s'agit plutôt de trouver le sens des mots dans leur usage réel. Cette approche grammaticale qui porte sur les manières de se servir du langage naturel en contexte d'action (Ogien 2007) s'applique parfaitement à l'analyse des coupures de presses du fait qu'elles renvoient à une intentionnalité de rendre compte, interpréter ou mettre en perspective la réalité. Comme le soulignent Scheufele et Tewksbury (2007), les médias mettent en perspective les événements de manière à ce qu'ils soient compréhensibles par leurs lecteurs « *in a way that resonates with existing underlying schemas among their audience* ». Ilia et al. (2014) analysent à ce titre la manière dont la communication de deux entreprises sont interprétées et diffusées dans la presse. Une autre possibilité serait de s'appuyer sur d'autres corpus, comme le fait Ben Slimane (2012), sur l'analyse des discours d'un acteur en particulier, sur l'analyse des rapports d'activité (Rousselière et Vézina, 2009) ou des entretiens réalisés auprès des acteurs (Musson, 2012). Ces différentes possibilités ne permettraient pas de couvrir l'émergence du concept ainsi que la diversité des approches¹. Notre approche se base sur une analyse exhaustive de l'ensemble des coupures de presse, qui sont les seuls documents publics faisant référence à l'AEI depuis l'émergence de ce terme.

Au sein de cet article, nous nous questionnerons donc sur les discours liés à l'AEI, tels qu'ils apparaissent dans la presse. Quels sont-ils ? Evoluent-ils au cours du temps ? Quels enseignements peut-on en tirer quant à l'institutionnalisation du concept de l'AEI ?

L'enjeu de notre article sera exposé dans la première partie. En effet, nous expliquerons comment l'étude de l'analyse des articles de presse concernant l'AEI s'inscrit dans l'analyse du processus discursif de l'institutionnalisation. L'analyse textuelle du corpus de presse et les résultats seront explicités dans la deuxième partie. Nous aboutissons

¹ Tous les acteurs n'ont pas en effet pris position sur le sujet de manière explicite. L'association pour le développement de l'AEI n'existe que depuis 2010, ce qui fait qu'on perdrait toute la partie préalable. Le risque également d'entretiens avec les acteurs est celle de la rationalisation a posteriori.

ainsi à une périodisation des principales thématiques relatives à l'AEI, celle-ci apparaît cohérente avec les actions entreprises par les différents acteurs du champ. Enfin, nous discuterons de l'apport de notre analyse et des implications des résultats dans la troisième partie.

2. Revue de littérature : le processus discursif de l'institutionnalisation d'un concept

2.1. L'émergence du concept institutionnalisé

L'agriculture écologiquement intensive, de par les changements fondamentaux qu'elle propose et le bouleversement qu'elle implique dans un secteur où les modes de production sont institutionnalisés, s'apparente à une innovation qui pourrait devenir disruptive. En effet, elle obligerait les acteurs, notamment les agriculteurs, à rompre avec leurs manières de faire et de penser antérieures², et cela ne peut être le fruit que d'un long processus d'institutionnalisation. L'institutionnalisation est, certes, un phénomène ponctué d'événements particuliers mais il se caractérise principalement par un processus de théorisation (Rao et al., 2003), qui permettra de convaincre les acteurs concernés par l'innovation-et ainsi, de la diffuser. Dès lors, comprendre comment émerge un concept institutionnalisé est une étape importante dans le développement de la théorie institutionnelle (Lawrence et Phillips, 2004).

L'émergence prend naissance dans un fait particulier, pouvant être qualifié de « secousse » et prendre la forme d'une rupture technologique, d'un soulèvement social, d'une nouvelle réglementation (Audebrand et Brulé, 2009). Elle peut aussi se caractériser par une rupture paradigmatique : la mise en exergue des principes de développement durable depuis la Conférence de Rio en 1992 a progressivement amené les professionnels de l'agriculture à remettre en question leurs pratiques, à la lumière de leurs externalités sociales et environnementales, bien en amont de l'apparition du terme d'agriculture écologiquement intensive. Si l'institutionnalisation est un processus social le long duquel les individus partagent une même définition de la réalité sociale (Phillips et al., 2004), il n'est donc pas porté par un seul acteur, mais par un ensemble d'acteurs, qui parfois s'opposent (Lawrence et Suddaby, 2006). Audebrand et Brulé (2009), à travers le prisme de la théorie des représentations sociales, identifient deux phases principales constituant le processus d'appropriation d'une innovation :

- ➔ L'ancrage, qui va consister à connecter l'innovation à une technologie ou à un concept connu ou reconnu ; en mettant en avant ce qui la différencie ou ce qui l'apparente, selon les intérêts des acteurs. Si l'AEI s'inscrit dans l'indiscutable paradigme du développement durable, ses promoteurs pourraient ainsi mettre en avant le respect des trois piliers (rentabilité économique, diminution de l'impact environnemental et prise en compte de l'aspect social), pendant que d'autres acteurs auraient la possibilité de minimiser, voir remettre en cause, la prise en compte de ces principes et d'invoquer la prédominance d'intérêts particuliers, lobbyistes ou politiques. Cette première phase de l'ancrage, la catégorisation, est ensuite suivie de l'intégration. Il s'agit

² Définition de l'innovation disruptive donnée par Audebrand et Brulé, 2009.

alors de situer l'innovation par rapport au cadre. Ainsi, l'agriculture écologiquement intensive n'est pas synonyme du développement durable, puisqu'elle s'intéresse aux problématiques d'un secteur particulier et précis ; dans le même temps, elle se différencie également et clairement de l'agriculture conventionnelle.

- ➔ L'objectivation, qui est proche du processus de concrétisation. Cette phase va isoler et dessiner le concept (Doise, 1993), lui attribuer des caractéristiques singulières et partagées et permettre son appropriation par les acteurs (Moscovici, 1976). Il s'agit alors de rendre l'agriculture écologiquement intensive concrète : quelles en sont les techniques ? Sont-elles appliquées dans certaines exploitations ? Les résultats attendus sont-ils vérifiés et exposés ? Au cours de cette phase, les acteurs de l'AEI s'approprient le concept et une définition partagée doit progressivement s'imposer.

Le développement du concept est donc le terrain de jeux d'acteurs, aisément qualifiables d'entrepreneurs institutionnels, dont la capacité de certains à critiquer le cadre institutionnel existant et la stratégie de réponse des autres vont largement influencer la forme de changement institutionnel (McInerney, 2013). En effet, quand la critique est productive et efficace, elle crée des opportunités et légitime l'évolution d'une institution (Rao, Monin et Durand, 2013), ou l'émergence d'une innovation disruptive. Schurman (2004) prend ainsi l'exemple des mouvements activistes européens anti-OGM qui ont provoqué un tournant institutionnel dans l'industrie des biotechnologies. Soit l'organisation dominante parvient à justifier les codes en place, et l'institution est maintenue telle quelle (Lawrence et al, 2009, Zilber, 2009), soit elle endogénéise³ les critiques et les manières de faire évoluent, tout comme l'institution (McInerney, 2013).

Nieddu et al. (2012) synthétisent la définition de l'entrepreneur institutionnel en le désignant comme « un acteur qui perçoit une opportunité de changement (Dorado, 2005), s'en saisit, propose un projet de changement (DiMaggio, 1988), mobilise autour de ce projet et parvient à le faire accepter (Fligstein, 1997 ; Leca, Gond, Déjean et Huault, 2006) ». Pour qu'un concept s'institutionnalise, les entrepreneurs institutionnels doivent « influencer les cadres législatif ou réglementaire, affecter les normes culturelles et les valeurs ou établir des structures ou des processus considérés comme acquis » (Lawrence, 1999, p.168 dans Zilber, 2007). Ainsi, si l'agriculture écologiquement intensive se révèle comme un concept s'institutionnalisant, elle est nécessairement l'œuvre d'entrepreneurs institutionnels, qui peuvent être des coopératives agricoles, des groupements de citoyens, des lobbys ou des partis politiques⁴, influençant avec succès les normes et les pratiques établies au sein de l'agriculture conventionnelle, et de fait, les acteurs s'y rattachant. En revanche, si l'on ne peut observer d'évolution dans la diffusion du concept, alors on ne peut conclure sur un processus d'institutionnalisation en cours.

³ L'endogénéisation peut se définir comme « le processus au cours duquel les organisations rendent les pratiques institutionnelles en accord avec les exigences locales » (McInerney, 2013).

⁴ Liste non exhaustive.

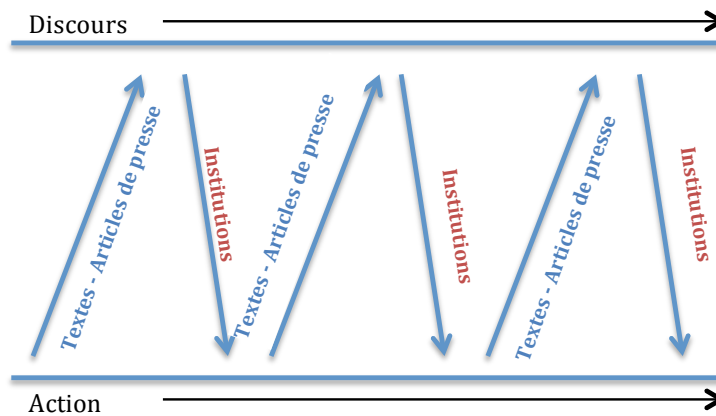
2.2. Le rôle de l'analyse des discours dans le processus d'institutionnalisation

L'approche discursive de l'institutionnalisation (Phillips et al., 2004) est la conceptualisation théorique idéale de notre recherche. Elle nous propose un cadre pour étudier l'institutionnalisation du concept d'agriculture écologiquement intensive à travers les articles de presse française. La logique est clairement exprimée par Zilbert (2007), et se formalise de la façon suivante. Les institutions se conceptualisent par des textes (Munir et Phillips, 2005), qui, au sens large, peuvent aussi être qualifiés de discours. Ceux-ci diffusent une compréhension et du sens commun qui vont dessiner ce qui forme une institution, notamment des pratiques et des pensées communément établies et partagées (Zilbert, 2007). Les acteurs deviennent des entrepreneurs institutionnels lorsqu'ils sont porteurs de ces textes (Phillips et al., 2004)

Phillips et al. (2004) ont initié un courant de recherche qui considère l'analyse des discours comme un cadre cohérent pour le processus d'institutionnalisation (voir également Ben Slimane, 2012, Hardy et Maguire, 2008, Phillips et Malhotra, 2008). C'est en effet à travers les textes que l'information à propos de l'action est largement diffusée et va alors influencer les autres (Phillips et al., 2004) ; c'est notamment pourquoi l'analyse des coupures de presse nous semble particulièrement cohérente. De plus, celles-ci, en tant que discours macro-culturel⁵, prennent largement part au contexte au sein duquel un concept émerge (Lawrence et Phillips, 2004). Les articles de presse sont particulièrement intéressants car ils sont facilement accessibles et le plus souvent légitimés par les participants à la notion émergente, ce qui leur confère un impact conséquent sur l'émergence du concept (*ibid.*). Le schéma 1 exprime leur importance fondamentale dans le processus d'institutionnalisation. Les textes constitués par les articles de presse constituent le pont entre l'action et le discours, qui, à force d'aller-retours, d'accumulation, vont construire l'institutionnalisation du concept (Phillips et al., 2004). Les actions, telles que les conférences, les visites proposées par les agriculteurs de leurs exploitations ou les discours politiques, sont relatées dans la presse, et, les uns après les autres, les articles constituent un corpus de discours. La formation de ce corpus construit l'institutionnalisation, dont l'architecture prend forme le long du processus textes-actions qui s'auto-entretient (schéma 1). L'institutionnalisation prend effectivement forme dans l'accumulation (Phillips et al., 2004). Les nombreux textes discutant de la pertinence des pratiques, expliquant leur utilisation par les firmes leaders, présentant des soutiens académiques et des entrepreneurs -relayés par les articles de presse, produisent le large discours de la forme multidimensionnelle qui, au fur-et-à-mesure du temps, constitue l'institution (*ibid.*). Enfin, les articles de presse offrent un support idéal pour analyser les stratégies discursives d'ancrage et d'objectivation (voir notamment Audebrand et Brulé, 2009, qui décrivent les stratégies discursives des promoteurs et des opposants au projet de diffusion des OGM en France, en s'appuyant sur les articles de journaux).

⁵ Le discours macro-culturel se compose de l'ensemble des discours et des institutions associées qui s'étendent le long d'une frontière et qui sont largement compris et admis dans une société (Lawrence et Phillips, 2004, p.691).

Schéma 1 : Liens entre Action et Discours, adapté d'après Phillips, Lawrence et Hardy, 2004.



Le modèle discursif présenté par Phillips et al. (2004, voir précisément schéma 2, p.641) présente plusieurs caractéristiques des actions qui vont mener à la production de discours institutionnalisant :

- Le « *sensemaking* ». Il peut se définir comme le « processus social le long duquel du sens, de la signification, sont produits » (*ibid.*, p.641). Cette production implique une interprétation rétroactive des actions (Weick, 1979, 1995).
- La légitimité. Le producteur de texte doit être légitimé, compris, avoir une certaine autorité.
- Le corpus formant le discours doit être cohérent, structuré, soutenu et que modérément contesté.
- Les discours se produisent progressivement, au fur-et-à-mesure que les textes vont du local au global.

Le corpus d'articles de presse semble présenter l'ensemble de ces caractéristiques. Les sources sont légitimes, reconnues. Les coupures utilisent beaucoup d'interviews, présentent des études de cas, commentent des actions mises en place.

Comme évoqué précédemment, le processus de changement institutionnel n'étant pas porté par un seul acteur, mais par un ensemble d'acteurs aux intérêts divergents (Lawrence et Suddaby, 2006), des conflits peuvent ainsi apparaître. Certains acteurs vont apporter leur soutien au changement, mais d'autres vont tenter de le freiner, de l'infléchir ou de le contrecarrer (Ben Slimane, 2012 ; Bartley, 2007 ; Trank et Washington, 2009 ; Ziestma and Lawrence, 2010). Selon la typologie de Ben Slimane (2012, p. 170), les acteurs peuvent créer des opportunités, les contrer, les déplacer ou les détourner. L'analyse des coupures de presse peut permettre d'identifier des conflits d'institutionnalisation entre les acteurs. Ainsi, contrer des opportunités, dans le but de répondre à un travail institutionnel déstabilisant, se base sur la contre production de texte (Ben Slimane, 2012 ; Maguire et Hardy, 2009).

2.3. Questions de recherche

L'analyse textuelle des articles de presse française relatifs à l'agriculture écologiquement intensive a ainsi pour objectif de répondre aux questions de recherche suivantes :

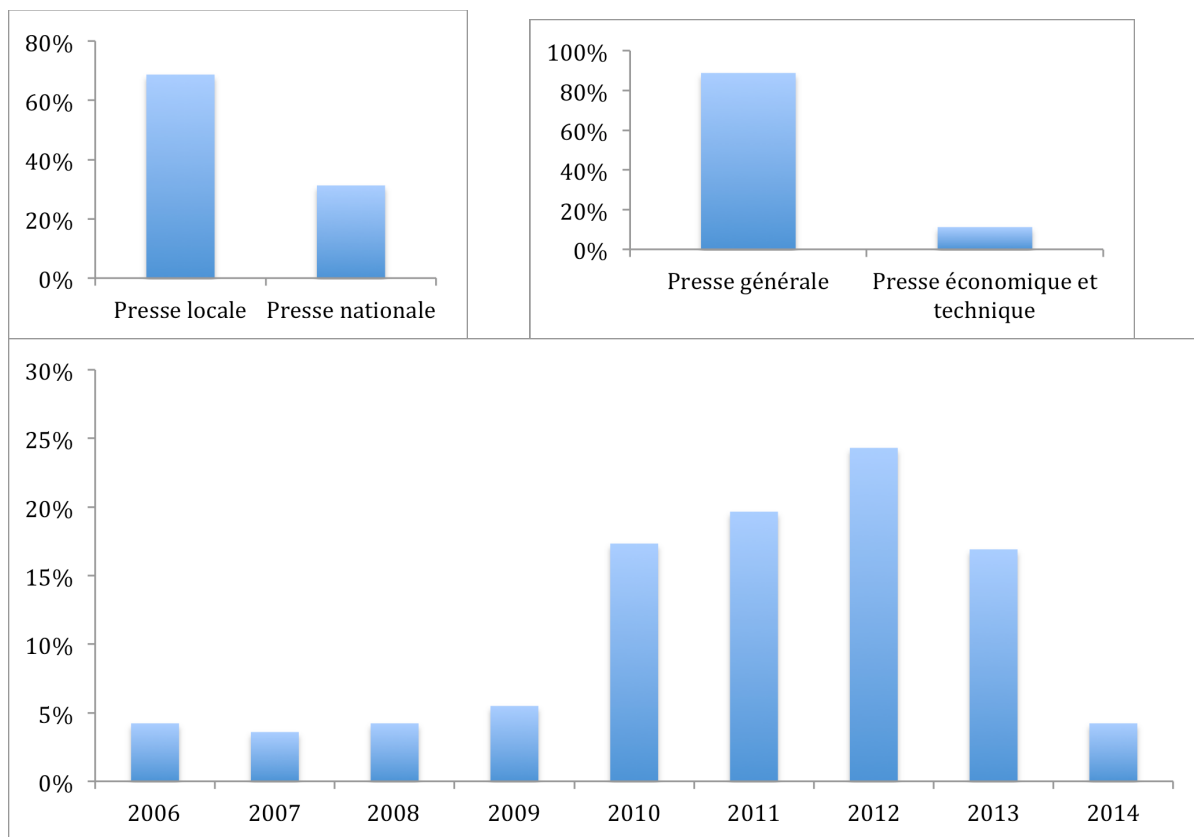
- *Quels discours liés à l'agriculture écologiquement intensive peut-on identifier d'après les articles de presse ?*
- *Que nous enseignent l'identification de ces discours et leurs caractéristiques⁶ quant à l'institutionnalisation du concept ?*

3. Analyse discursive longitudinale de l'Agriculture Ecologiquement Intensive à travers les articles de presse.

3.1. Données

Pour les besoins de l'analyse textuelle, nous avons rassemblé l'intégralité des articles de presse mentionnant « agriculture écologiquement intensive », répertoriés par la base Factiva jusqu'au mois de février 2014. Le corpus se compose donc de 473 articles, le premier datant du 6 mars 1998 et le dernier du 27 février 2014. Seulement 15 articles sont parus avant 2006, ainsi, par souci de cohérence et de lisibilité, nous regrouperons ceux-ci et les parutions de 2006 sous la même variable « 2006 ». Le graphique 1 décrit notre corpus et nous montre notamment la répartition par année des articles composant notre corpus. Nous remarquons ainsi une envolée des parutions à partir de 2010. En 2013, le nombre d'articles est inférieure à 2012, mais, concernant 2014, ne sont comptabilisées que les parutions de janvier et février, et elles représentent déjà plus d'un sixième des publications de 2012 (20 publications en deux mois contre 115 pour l'année complète 2012). On ne peut donc conclure à une tendance à la baisse. Une forte majorité (69%) des articles sont parus dans la presse locale (31% dans la presse nationale) et encore davantage dans la presse généraliste (89%).

⁶ Acteurs, thématique, type de presse –locale, nationale, généraliste, spécialisée, intervalle de diffusion dans le temps (année concernée).



Graphique 1 : Caractéristiques du corpus d'articles de presse

Le corpus d'articles de presse semble présenter l'ensemble des caractéristiques énoncées dans la section présente (en référence aux recommandations de Phillips et al. (2004)). Ainsi en tant qu'il s'agit d'une presse régulière, à large diffusion, les sources sont « légitimes », « reconnues ». Les coupures s'affichent elles-mêmes comme prétendant à une certaine objectivité, utilisant beaucoup d'interviews, présentant des études de cas, commentant des actions mises en place... A ce titre l'ensemble est cohérent : les techniques présentées sont robustes, validées scientifiquement mais aussi sur le terrain par des agriculteurs et le concept est politiquement valorisé, du niveau local au niveau de l'Etat.

3.2. Méthodologie

Nous avons ensuite choisi de traiter les 473 articles de presse à l'aide du logiciel Alceste⁷ (version 2010) afin de réaliser une analyse textuelle du corpus (Reinert, 1993). Ce logiciel, dont l'acronyme signifie « Analyse des Lexèmes Co-occurents dans les Enoncés Simples d'un Texte », met l'accent sur les ressemblances et les dissemblances de vocabulaire. Au sein d'un corpus, c'est-à-dire l'ensemble des textes (réponses à une ou

⁷ http://www.image-zafar.com/index_alceste.htm

plusieurs questions, dans notre cas) réunis pour l'analyse, il permet de repérer la présence d'ensembles d'énoncés, appelés classes, qui se ressemblent du point de vue de la cooccurrence significative (Chi2) du vocabulaire qui les compose. Alceste fonctionne sur la base d'une double classification descendante hiérarchique, procède par partitions successives du corpus et met ainsi au jour des classes de mots (Helme-Guizon et Gavard-Perret, 2004), qui décrivent ainsi des profils différents. Elles se définissent grâce à leur vocabulaire spécifique, leurs unités de contexte (u.c.e) représentatives et les variables illustratives qui leur sont attachées (Capdevielle-Mognibas et al., 2004). L'u.c.e est l'unité statistique de base utilisée par le logiciel, elle correspond à un « énoncé » ou ensemble de mots, caractérisé par sa longueur et sa ponctuation.

Cette méthode développée dès l'origine pour des corpus indépendamment de leur taille (Reinert, 1990) procède par lemmatisation (réduction des mots à leur racine) et élimination des mots outils et des hapax. La simplicité de la procédure pour constituer un corpus interprétable distingue cette approche des autres méthodes dites de « *text mining* ». Pour ces dernières, à l'exception notable de la *Latent Dirichlet Allocation* (Blei et al. 2001), encore en cours de développement des corpus de petite taille, l'unité statistique d'analyse est d'abord le texte. Ceci conduit alors à affecter un texte à une seule et même catégorie. En ce sens, la méthode Alceste, qui permet d'identifier au sein d'un même texte une pluralité de mondes lexicaux, est bien appropriée pour l'étude de l'émergence et le développement d'un concept non stabilisé. Chaque texte peut être en effet à des degrés divers être porteur de différents mondes lexicaux.

Un autre intérêt d'Alceste qui découle directement de sa filiation avec l'école française de l'analyse de données est la possibilité comme pour toute analyse factorielle d'ajouter des variables supplémentaires, appelées également variables inactives ou discriminants, qui ne concourent pas à la dispersion du nuage de points (construction des axes, valeurs propres et vecteurs propres) mais permettent de l'interpréter (Lebart et al., 2006). Nous proposons de tester plusieurs discriminants sur les classes qui vont émerger de l'analyse textuelle : l'année de publication, la dimension locale ou nationale du journal ayant publié l'article et son caractère spécialisé ou généraliste. Nous nous demandons ainsi, par exemple, si la représentation de l'agriculture écologiquement intensive et les types de publication évoluent au cours du temps. Ratinaud (2014) a proposé récemment une nouvelle approche pour étudier l'évolution de la répartition des mondes lexicaux au cours du temps. Nous discriminons également les articles selon leur parution dans la presse locale ou nationale, pour observer l'évolution des discours selon cette caractéristique. Nous cherchons ici à savoir si les textes vont du local au global, tel que décrit au sein du modèle discursif présenté par Phillips et al. et décrit précédemment. Ces informations sur les articles (dates et type de journal), appelées « mots étoilés », ou « variables illustratives », se retrouvent dans les résultats issus du traitement par le logiciel Alceste, mais ne sont pas prises en compte dans l'analyse (puisque'il s'agit de discriminants, mais pas des mots compris dans l'analyse textuelle). Elles caractérisent, pour le logiciel, les unités de contextes initiales (u.c.i), qui correspondent aux textes constituant chacune des réponses. Il existe donc une u.c.i. par répondant. On pourra alors savoir si un ou plusieurs critères, une année par exemple, caractérisent une classe.

La méthode a d'abord pour objet de traiter un corpus important dans le cadre d'un temps continu. En raison du faible nombre d'articles par mois, et de leur forte

saisonnalité⁸, nous choisissons d'avoir une approche discrète du processus temporel. En ce sens le temps est ici inséré en tant que variable catégorielle. Notre approche à une seule étape est également différente de celle à deux étapes proposée par Chekkar et Ornée (2006) qui compare une analyse thématique et une analyse chronologique pour aider à caractériser des périodes. Enfin elle se différencie de celle de Geka et Dargentas (2010) qui codifient *a priori* les périodes temporelles pour ensuite voir si elles sont plus ou moins caractéristiques de certaines classes. En ce sens puisque nous nous intéressons à un phénomène émergent sur lequel il y a peu de recul historique nous ne postulons pas une classification *a priori* mais essayons de construire *a posteriori* cette catégorisation au vu de l'analyse statistique et des informations que nous pouvons collecter en rapport sur les acteurs.

L'analyse textuelle a donc permis de repérer la présence d'ensembles d'énoncés, les classes, qui décrivent ainsi des représentations différentes de l'agriculture écologiquement intensive, représentés sur le graphique 2 ci-dessous. Ce sont ces classes qui sont représentées par des cercles de couleur, la forme de ceux-ci étant dictés par le positionnement du discours par rapport aux axes du graphique. Les expressions attribuées aux axes (en italique, de police noire et de taille moyenne) sont déterminées par le chercheur, au vu du positionnement des mots caractéristiques sur le graphique. Lorsque les cercles se superposent, cela signifie qu'une partie du discours est commune à différentes classes. Les mots (en italique, de police noire et petite) sont représentatifs du discours de chaque classe et succèdent à l'appellation de la classe. Par exemple, sur le graphique 2, la classe 3, appelée « Nouvelles Techniques » a pour caractéristique d'utiliser fortement et par ordre d'importance, les mots suivants : engrais, chimie, sol, plante, rendement, eau, pesticides, etc. Suivant l'axe vertical, ce discours s'attache à décrire l'AEI comme une démarche au sein des exploitations, et suivant l'axe horizontal, il s'intéresse davantage aux actions liées à l'AEI plutôt qu'au discours que cette démarche véhicule, ou à la communication nécessaire pour l'expliquer.

3.3. Résultats

A l'issue de l'analyse, nous obtenons 6 classes représentant 68 % du corpus (graphique 2). Suivant la classification descendante hiérarchique, les classes 1 et 4, toutes deux liées au discours politique, sont proches (graphique 3). Le tableau 1 récapitule les variables supplémentaires caractéristiques de chaque des classes (par leur présence et leur absence). La classe 1 comprend 26% des énoncés classés, qui proviennent essentiellement d'articles parus dans la presse nationale, économique et technique, principalement en 2006 et 2013. Ce groupe, appelé « Economie et Politique », s'intéresse au rendement économique, qui est l'un des piliers de l'AEI, à travers un vocabulaire tel que « euro », « milliard », « investir », « chiffre », « prix », etc. ; et replace le concept dans un contexte général de croissance verte (« croissance », « industrie », « éolien », « entreprise », « marche », etc.) et de compétitivité internationale (« américain », « groupe », « Russie », « dollar », « client »). La classe 4 présente un discours à la fois plus global et davantage politique, il s'intéresse à la mise en place de politique de développement durable au sein desquelles l'AEI semble avoir sa place. Le vocabulaire est alors lié au développement durable (« durable », « social », « environnement », « économie », « équitable », « responsabilité », à la politique et ses

⁸ 20% des articles sont publiés en juin et seulement 2 à 3% en juillet en août.

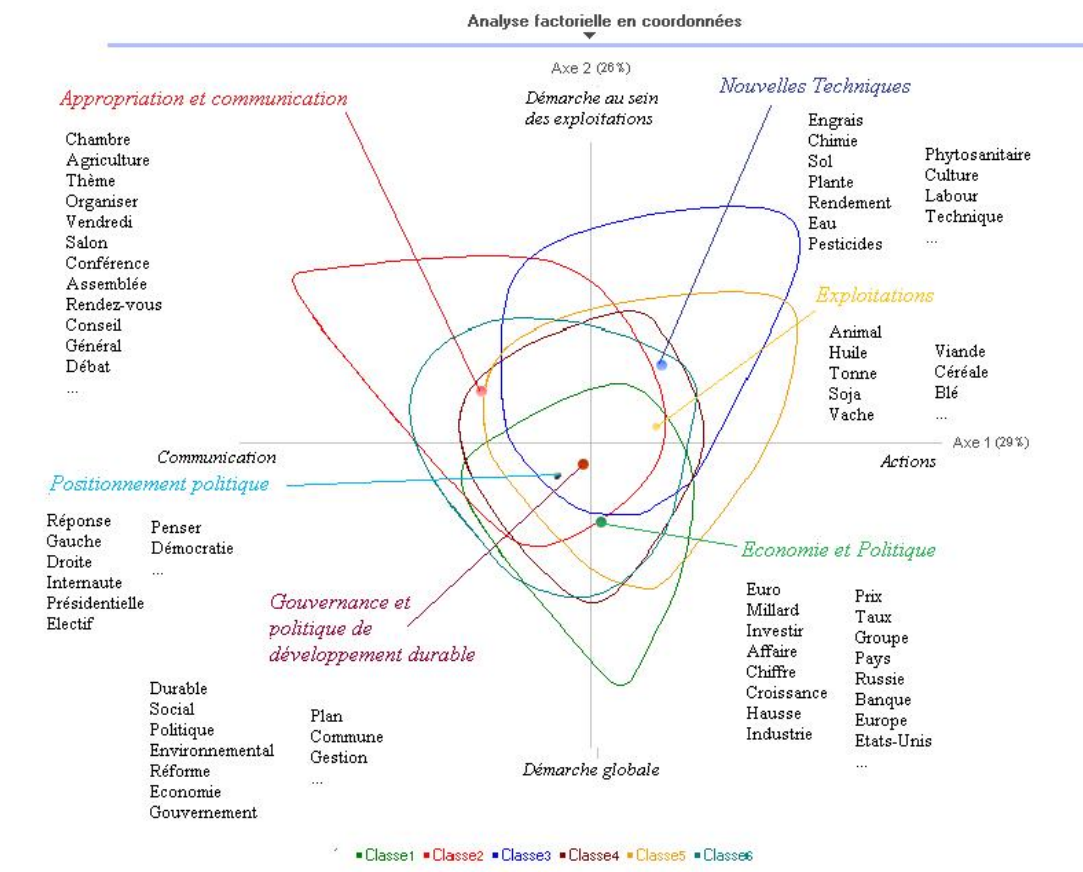
outils (« politique », « réforme », « gouvernement », « plan », « gestion », « fiscal ») et au territoire (« commune », « européen »). Cette classe représente 18% du discours classé, issu principalement de presse nationale, économique et technique, dont les articles sont parus, pour la plupart, en 2014 et 2008. La classe 6, représentant 8% des discours classés, est proche des classes 4 et 1, elle approche effectivement l'AEI sous l'angle politique. Cependant, le discours est beaucoup plus spécifique : le cercle s'étend davantage vers la gauche du graphique (graphique 2), ce qui est caractéristique d'une représentation liée à la communication. Il s'agit en fait ici de placer l'AEI au cœur du débat politique. Le vocabulaire utilisé est alors très spécifique : « gauche », « droite », « présidentielle », « électif », « démocratie », etc. Le groupe « positionnement politique » est une représentation à l'origine de la diffusion du terme de l'AEI, puisque les articles représentés sont issues de la presse nationale datant de 2006 et 2007. Le discours propre à la classe 2 apparaît plus tard (2011-2012), il est caractéristique de la presse locale et se situe encore plus à gauche sur le graphique 2 : c'est la classe de l'« appropriation et [la] communication », qui regroupe 19% du discours classé. On découvre ici un vocabulaire lié à l'évènementiel et l'organisation (« thème », « organiser », « salon », « conférence », « assemblée », « rendez-vous », « débat », « journée », « rencontre », « association »), et ceci au niveau local (« chambre d'agriculture », « conseil général », et encore « association » et « rendez-vous »). Le discours propre à cette classe semble nous décrire la diffusion de l'AEI, que l'on a fait découvrir aux agriculteurs (et, plus largement, au grand public) grâce à des organismes et associations locales, dont les actions sont relayées aux acteurs du territoire concerné à travers ces articles de presse. Enfin, les classes 3 et 5 ont en commun de s'intéresser aux démarches concrètes au sein des exploitations liées à l'AEI (leurs cercles s'étirent vers le haut et la droite du graphique 2). Ainsi, la classe 5, qui regroupe 11% du discours classé, s'intéresse à l'application de l'AEI selon les types d'exploitations et de cultures concernées par l'AEI (« animal », « soja », « vache », « viande », « céréales », « blé », « fraise », etc.) et dans quelle(s) mesure(s) (« tonne », « hectare », « litre »). La classe 3, correspondant à 18% du discours classé, décrit plus précisément les nouvelles techniques mobilisées au sein de l'AEI, et en évoque les impacts aussi bien en termes d'utilisation d'« engrais », d'« eau », de « pesticides », de « phytosanitaires », d'« intrants », de nouvelles méthodes (« sol », « labour », « biologie », « technique », « naturel », « réduire », « intrants ») qu'en termes de « rendement ». Ces deux classes nous décrivent le passage d'une technique à une autre, et tendent à prouver concrètement la raison d'être de l'AEI. Ces discours, qui peuvent être techniques, s'adressent cependant à tous, car ils sont caractéristiques d'une presse généraliste. La classe 5 diffuse son discours en 2007, 2009 puis 2013, pendant que le discours propre à la classe 3 apparaît en 2008, 2010, 2012.

Si nous nous intéressons spécifiquement à la caractéristique temporelle, discriminant qui apparaît à chaque fois caractéristique significative des classes décrites ci-dessus, nous pouvons identifier une progression dans les types de discours liés à l'AEI.

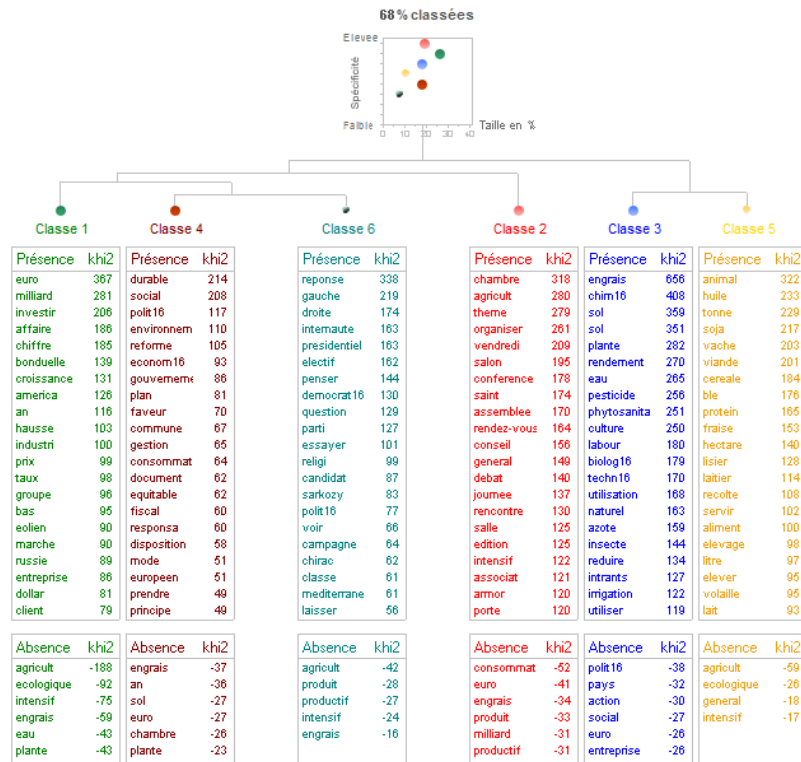
En effet, à la naissance du concept, le discours est surtout politique et s'inscrit dans une démarche globale liée au développement durable. En effet, avant 2008, les articles parus s'inscrivent dans les classes 1 et 6, « Economie et politique » et « Positionnement politique ». Il s'agit plutôt d'une presse spécialisée et nationale. Dans un second temps, entre 2007 et 2010, le terme se diffuse dans la presse généraliste, mais avec des descriptions concrètes et techniques. Les discours liés aux classes 3 et 5 (« Nouvelles

Techniques » et « Exploitations ») semblent avoir contribué à asseoir les fondements de l'AEI, en expliquant précisément les techniques et en décrivant ses applications. Puis, en 2011-2012, la classe 2 (« Appropriation et Communication ») apparaît prépondérante. Le terme et le concept se diffusent et s'expriment alors au niveau local. Ces deux dernières années, le discours politique semble faire son retour, notamment à travers la classe 4 (« Gouvernance et politiques de développement durable »), dans une presse nationale et spécialisée. Au niveau de la presse générale, le discours de la classe « Exploitations » est toujours présent (2013), comme celui de celle des « Nouvelles Techniques » (2012). Ces articles persistent dans la justification du terme et de son existence, à travers des explications aussi précises que concrètes. Le retour à la presse nationale semble nous indiquer que le concept aurait été approprié par les spécialistes et/ou au niveau local, pendant que la diffusion du terme est encore en cours pour le grand public.

Graphique 2 : Analyse factorielle en coordonnées. Représentations de l'AEI à travers les coupures de presse



Graphique 3 : Dendrogramme des classes constituant le corpus



Classification double - cnde 121 - Jeudi 17 Avril 2014 à 09h55 (3mn)

Tableau 1. Récapitulatif des présences et absences significatives des mots étoilés

	Classe 1: Economie et Politique		Classe 2: Appropriation et Communication		Classe 3: Nouvelles Techniques		Classe 4: Gouvernance et politique de développement durable		Classe 5: Exploitations		Classe 6: Positionnement Politique	
	Présence	absence	Présence	absence	Présence	absence	Présence	absence	Présence	absence	Présence	absence
<i>Type de Presse (Thématique)</i>	Presse économique et technique	Presse généraliste	Presse généraliste	Presse économique et technique	Presse généraliste	Presse économique et technique	Presse économique et technique	Presse générale	Presse généraliste	Presse économique et technique		
<i>Type de Presse (Echelle de diffusion)</i>	Presse nationale	Presse locale	Presse locale	Presse nationale		Presse nationale	Presse nationale	Presse locale			Presse nationale	Presse locale
<i>Années</i>	2006 2013	2010 2012 2007 2011	2011 2012	2006 2007 2008	2010 2008 2012	2006 2007	2014 2008	2012 2013	2013 2007 2009		2007 2006	2012 2008

4. Discussion : l'évolution temporelle des discours et son lien avec les pratiques

L'analyse textuelle nous permet ainsi de proposer une périodisation en plusieurs temps, dont l'interprétation met en relief des événements rappelés chronologiquement au sein du schéma 2. Les quatre périodes s'interprètent de la façon suivante :

1. Les origines 2006/2007 : AEI et démarche de développement durable

La première période est celle des origines du concept de l'AEI. Elle correspond à la remise en cause de l'agriculture intensive. En parallèle, se développe une définition de l'AEI par Michel Griffon, chercheur au CIRAD. Ce terme rencontre les préoccupations d'une coopérative (Terrena) qui doit redéfinir son projet politique (suite à la fusion entre deux coopératives aux origines différentes et le positionnement de la nouvelle entité par rapport aux enjeux environnementaux). Le contexte politique est celui préparatoire au Grenelle de l'Environnement. Ce contexte apparaît comme étant celui donnant *le sens* à l'émergence de ce nouveau terme. Il s'agit de trouver un compromis « gagnant-gagnant » de ce que Griffon a nommé : une « révolution doublement verte ».

2. 2008/2010 : institutionnalisation et exemplarité

La deuxième période est celle du début de l'institutionnalisation du concept et celle de la proposition de l'AEI en tant que solution aux problèmes de développement durable. Deux événements majeurs sont à souligner pendant cette période : la création des Terrenales et la constitution de l'Association internationale pour le développement de l'AEI. Cette association se constitue en tant que lobby. Ces événements s'inscrivent dans une volonté de diffuser *par l'exemple* le concept. Les *verbatim* suivants extraits de notre base de données d'article de presse illustrent cette proposition.

« jeudi et vendredi derniers, dans un laboratoire géant et en plein air, Terrena a présenté les résultats probants des travaux menés avec des agronomes, dont Michel griffon, directeur adjoint de l'agence nationale pour la recherche et défenseur de l'AEI, des scientifiques, mais aussi des agriculteurs ». (2010)

« ainsi, on redécouvre les bienfaits de la couverture des sols par différentes espèces végétales dont certaines fixent l'azote de l'air nécessaire au développement des autres. ce qui remplace les engrais, mais aussi protège les sols et augmente le stockage de l'eau. » (2010)

« ces techniques peuvent être associées à d'autres, comme l'introduction de légumineuses, qui captent l'azote et fertilisent le sol. De même, l'amélioration de la conduite des cultures et la des variétés cultivées permettent de réduire considérablement le recours aux pesticides pour contrôler les mauvaises herbes et les prédateurs. » (2010)

« la nutrition animale n'est pas en reste. Des huiles essentielles, notamment de la cannelle, servent de complément alimentaire aux volailles pour renforcer leurs défenses immunitaires. Résultat: 90 des lots testes chez 357 éleveurs ne sont plus traités par antibiotiques. Des essais sont en-cours sur les lapins, les ruminants et les porcs. » (2008)

« Des exemples? En tant-que coopérative, nous avons pour atout de produire nous mêmes les matières premières qui entrent dans la composition de nos produits. Nous cultivons les plantes qui nourrissent nos animaux, lesquels nourrissent les hommes. En introduisant des graines de

lin dans la ration des bovins, on obtient une viande naturellement riche en oméga 3, d'ou un meilleur équilibre nutritionnel. » (2008)

3. 2011/2012 : les acteurs locaux de l'AEI

La période suivante correspond à une période où de nouveaux acteurs s'approprient la diffusion du concept opéré par Terrena, cette dernière s'affirmant comme étant le principal pôle. Ainsi on note la refonte de la communication de Terrena autour de la bannière de l'AEI ou le renouvellement de l'évènement des Terrenales où les « sentinelles de la Terre », coopérateurs exemplaires de Terrena, sont mis en avant (notamment dans le cadre d'un ouvrage où sont mises en avant les techniques expérimentés chez les adhérents de Terrena). La création de la Chaire AEI formalise les relations entre Terrena, les deux autres grandes coopératives agricoles (que sont Triskelia et Agrial) et les trois établissements de l'enseignement supérieur agricole de l'Ouest de la France. La Chaire a pour objectif de financer des travaux de recherche sur l'applicabilité de l'AEI et des stages de formation en agroécologie pour les techniciens des coopératives.

« ce mercredi, Stéphane Le Foll est attendu a l' Ecole Supérieure d'Agriculture, ESA, a Angers. Le ministre de l'agriculture clôturera la 3e édition des entretiens de l' agriculture écologiquement intensive. » (2012)

« et d' enfoncer le clou: notre vision défend une agriculture écologiquement intensive, inventive et combative, porteur d' espoir et d'avenir » (2011)

« jusqu'au 22 juin, dix agriculteurs du Finistère ouvrent leurs portes dans le cadre de la semaine de l' innovation en Bretagne organisée par la Chambre d' agriculture. Une occasion pour découvrir de nouveaux savoir-faire, éventuelle source d'inspiration pour d'autres exploitations. Les rendez-vous innov' action mettent l'agriculture écologiquement intensive, AEI, au centre des échanges. » (2012)

« du 18 au 23 avril, différentes animations auront lieu au lycée pour célébrer cet anniversaire. Début ce mardi 19 avec une conférence ouverte a tous, sur le thème de l'agriculture écologiquement intensive, animée par Alain Bourgeois, ancien directeur de l' Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. » (2011)

4. 2013/2014 : vers l'agroécologie comme politique publique ?

La dernière période semble être marquée l'émergence importante de l'acteur Ministère de l'agriculture portant d'un nouveau concept (agroécologie), acteur déjà présent aux périodes précédentes et qui devient actif en préparant la Loi d'avenir agricole. En effet, les premières phrases de la loi font explicitement référence à l'agroécologie ⁹:

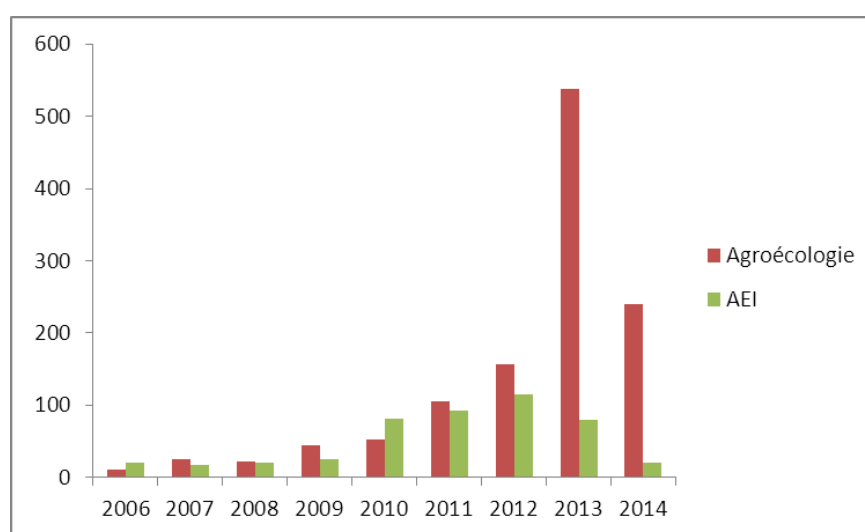
« Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a présenté un projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. L'agriculture française et les secteurs agroalimentaires et forestiers doivent relever le défi de la compétitivité pour conserver une place de premier plan au niveau international, et contribuer au développement productif de la France. Ils doivent continuer à assurer une production alimentaire de haut niveau

⁹ A titre d'illustration, même si le projet de loi d'avenir pour l'agriculture ne fait pas partie de notre corpus, on en extrait les premières phrases, qui reprennent et reformulent dans un cadre d'agroécologie les principaux thèmes déjà présents dans l'AEI.

qualitatif et en quantité suffisante face à l'augmentation de la population mondiale, tout en s'inscrivant dans la transition écologique. Le projet agro-écologique pour la France a ainsi pour objectif de placer la double performance économique et environnementale au cœur de pratiques agricoles innovantes.¹⁰ »

Le graphique suivant, établi à partir des coupures de presses de la même base de données, met bien en évidence la dynamique nouvelle du terme « agroécologie » au regard du terme « agriculture écologiquement intensive ».

Graphique 4 : Evolution respective du nombre d'articles de presse mentionnant l'AEI ou l'agroécologie

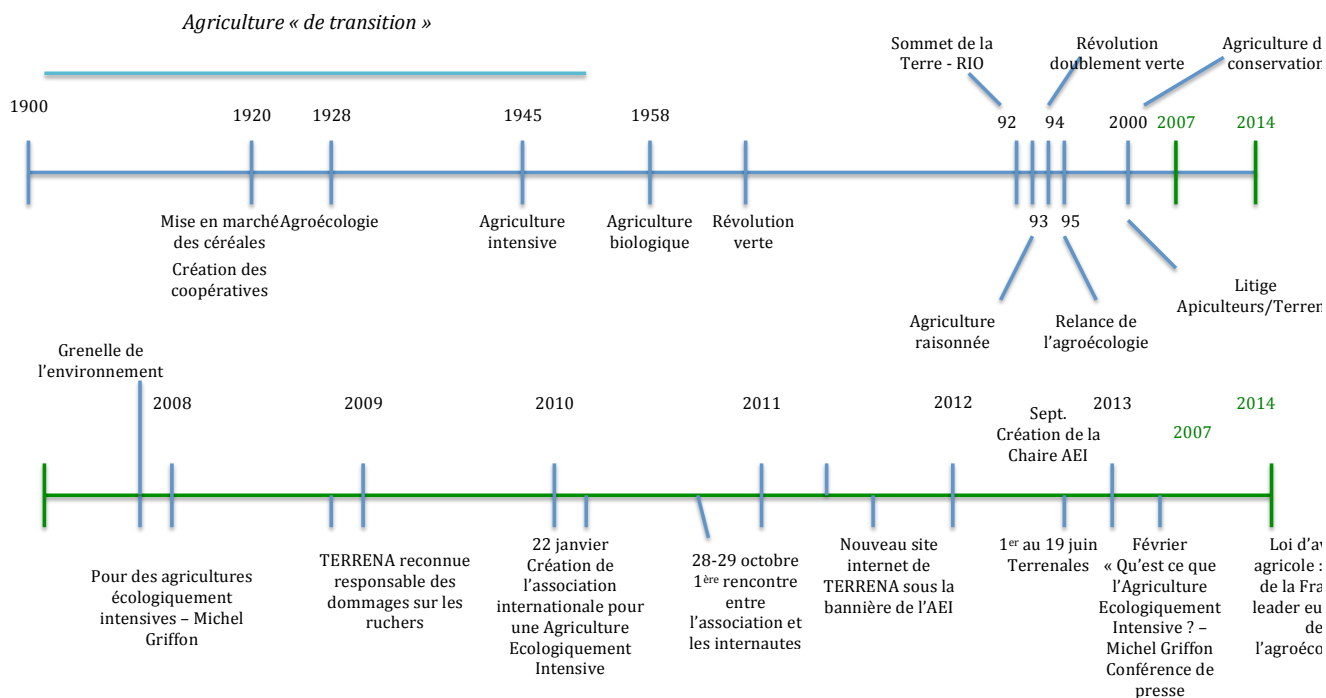


Note : compte réalisé au 1^{er} mars 2014

¹⁰

http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do;jsessionid=2559A3BE1A613580F789267A3BAE30CD.tpdjo17v_1?idDocument=JORFDOLE000028196878&type=general

Schéma 2 : Chronologie des événements liés à l'Agriculture Ecologiquement Intensive



L'étude de l'évolution temporelle des discours à travers l'analyse textuelle nous permet d'apporter des éléments de réponse quant à l'existence de l'institutionnalisation de l'agriculture écologiquement intensive. Nous observons effectivement un processus d'institutionnalisation tel que nous l'avons décrit dans la première partie de cet article :

- l'émergence du concept prend naissance dans la rupture paradigmatique du développement économique impulsé par la Conférence de Rio en 1992 ;
- on observe dans un premier temps le processus d'ancrage de l'AEI au paradigme du développement durable (2006/2007) ;
- L'objectivation a ensuite dessiné le concept : les techniques de l'AEI sont décrites, démontrées scientifiquement et mise en pratique et *en scène* (via les Terrenales) au sein des exploitations. Les acteurs institutionnels apparaissent clairement et se positionnent par rapport à l'AEI : l'association pour une agriculture écologiquement intensive, les coopératives et surtout Terrena, les chercheurs, les agriculteurs, les chambres consulaires, les leaders de pensées, les associations de citoyens et également les responsables politiques locaux. A la fin de cette phase (2008-2012), la définition de l'AEI telle qu'exposée par Michel Griffon s'est imposée et est partagée. On observe également un passage des articles de presse du national (première et dernière période) au local (périodes intermédiaires).

En revanche, la dernière période (2013/2014) sonne comme un frein à l'AEI comme institution. Il semble alors envisageable que nous décrivions l'émergence d'un détournement d'opportunité, par l'acteur politique national, reprenant à son compte l'institutionnalisation de l'AEI en lui apposant le terme d'agroécologie. Les techniques de l'AEI et de l'agroécologie étant les mêmes, elles sont d'ores-et-déjà décrites, prouvées, et la définition en est partagée. Mais c'est le terme agroécologie qui semble prendre le pas, à partir de 2012 (voir graphique 4), cette tendance étant autant symbolisée que stimulée par la loi d'avenir agricole présentée en janvier 2014. Elle a ainsi présenté l'agroécologie comme ligne directrice et elle fut, et est encore aujourd'hui, largement relayé par les médias, tant généralistes que spécialistes. Si « détourner une opportunité de changement a pour objectif de libérer des ressources dans le champ mais d'en empêcher l'acquisition par les challengers » (Ben Slimane, 2012 p. 173-174), il est possible que le champ de l'agriculture écologiquement intensive soit récupéré politiquement au niveau national, mais sous l'appellation « agroécologie », celle-ci n'étant pas comme l'AEI associé aux coopératives, notamment Terrena. Dans le même temps, celle-ci a développé une marque, labellisée « Nouvelle Agriculture », qui pour l'instant ne fait référence qu'au terme AEI et non à l'agroécologie. Il est possible suivant le destin du terme agroécologie notamment dans le grand public que ce positionnement destiné à obtenir un « premium » sur les prix des produits vendus par la coopérative soit amené à évoluer.

4. Conclusion

A travers l'approche discursive (Phillips et al., 2004), nous avons pu étudier l'institutionnalisation du concept d'agriculture écologiquement intensive en utilisant les articles de presse française. Ceux-ci ont formé un corpus exhaustif particulièrement intéressant : les sources sont autant légitimes que reconnus et tous les acteurs de l'institutionnalisation y sont représentés. L'analyse textuelle de cet ensemble de textes nous a permis i) d'identifier les discours associés à l'AEI ii) d'analyser l'évolution de ces

discours à travers les années iii) de mettre en relief les jeux d'acteurs et d'apporter des éléments de réponse sur la question de l'institutionnalisation de l'AEI.

- i) Trois types de discours sont liés à la thématique politique. La classe « positionnement politique » place l'AEI au cœur du débat politique et du jeu des partis politiques. La classe « Gouvernance et politique de développement durable s'intéresse à la mise en place de politiques de développement durable dans lesquelles s'insère l'AEI. Enfin, le groupe « Economie et Politique », s'intéresse au rendement économique, qui est l'un des piliers de l'AEI et replace le concept dans un contexte général de croissance verte. Les classes « Exploitations » et « Nouvelles Techniques » s'intéressent aux démarches concrètes au sein des exploitations liées à l'AEI et décrivent précisément ses pratiques, ses singularités, ses explorations. Plus distinct, le discours propre de la classe « appropriation et communication » décrit la diffusion de l'AEI, expliqués aux agriculteurs (et, plus largement, au grand public) grâce à des organismes des associations locales ou des agriculteurs « sentinelles », dont les actions sont relayées aux (autres) acteurs du territoire concerné à travers ces articles de presse.
- ii) On s'aperçoit ensuite que les discours sont caractéristiques de période. Dans un premier temps, l'AEI s'ancre dans le nouveau paradigme lié au développement durable, et prend son envol lors du Grenelle de l'Environnement (2007). Michel Griffon pose alors le concept et le développe particulièrement au sein de la coopérative agricole Terrena. C'est la phase d'objectivation de l'institutionnalisation. On observe alors les créations de l'association internationale pour une agriculture écologiquement intensive, et le Chaire AEI (2010-2012), pendant que le concept se diffuse et se partage au niveau local. Enfin, la dernière période suscite l'interrogation. Alors que le terme d'AEI semble avoir passé les différentes étapes de l'institutionnalisation, le processus de diffusion semble récupéré par l'acteur politique national qui met en avant l'agroécologie. On observe un détournement d'opportunité qui est le fait de jeux d'acteurs. Contrairement à ce qui fut analysé pour les OGM (Audebrand et Brulé, 2009), il n'y a pas conflit autour de l'innovation que constitue l'AEI, mais de manière similaire, on observe différentes stratégies discursives dans un objectif d'appropriation de l'innovation.
- iii) L'analyse textuelle des coupures de presse nous a permis d'analyser l'évolution des discours liés à l'AEI et d'identifier des acteurs institutionnels et de mettre en lumière un processus d'institutionnalisation de l'AEI. En confrontant ces analyses à la chronologie des événements touchant à l'AEI, nous pouvons conclure sur un phénomène d'institutionnalisation avec un fort questionnement. En effet, il est possible que celui-ci fasse l'objet d'un détournement d'opportunité et que le processus d'institutionnalisation profite au concept d'agroécologie, prôné par l'acteur politique national, représenté par le Ministère de l'Agriculture.

Au plan empirique, nous avons ainsi pu mettre en évidence une pluralité potentielle des trajectoires de l'institutionnalisation, qui ne conduit pas nécessairement à l'établissement d'un nouveau champ comme cela a pu l'être pour l'agriculture biologique. La constitution de l'AEI ou de l'agroécologie comme champ pose la question

de l'émergence de nouvelles institutions. Ainsi dans le cadre du biologique, même s'il existe des conflits de légitimité, le label apparaît comme déterminant. Pour des systèmes intermédiaires plus respectueux de l'environnement mais « no bio no conventionnel », se pose la question de la répartition entre des labels et normes publics d'un côté et des marques privées de l'autre (Le Goffe, 2014), c'est-à-dire les moyens par lesquels le prix que peut consentir à payer le consommateur pourrait permettre de financer le surcoût de production¹¹. On peut également noter que le changement institutionnel passe également par la réorganisation des filières de production (Fares et al 2012). Au plan méthodologique, il appartient ainsi de souligner l'apport de l'analyse de discours, qui enrichit particulièrement l'analyse institutionnelle dès lors qu'elle est mise, suivant les recommandations d'Alvesson et Karreman (2011), en rapport avec les pratiques. Elle permet ainsi de mettre en évidence « la bataille préalable de sensemaking » donnant naissance à des labels ou marque privées, ce que Illia et al.(2014) ont nommés comme étant des stratégies préemptives.

Bibliographie

Alvesson, M., & Karreman, D. 2000. Varieties of discourse: On the study of organizations through discourse analysis. *Human Relations*, 53: 1125-1149.

Alvesson, M., & Karreman, D. 2011. Decolonializing discourse: Critical reflections on organizational discourse analysis. *Human Relations*, 64(9): 1121-1146.

Audebrand L. K. & Brulé E. (2009). « Changement institutionnel et stratégies discursives. » Le cas des OGM en France (1996-2007) ,*Revue française de gestion*, 2009/4 n° 194, p. 83-104.

Bartley, T. (2007).Institutional Emergence in an Era of Globalization: The Rise of Transnational Private Regulation of Labor and Environmental Conditions. *American Journal of Sociology*, 113(2), 297-351.

Ben Slimane K. (2012) « Retourner sa veste, toujours du bon côté: Travail institutionnel discursif dans le déploiement de la télévision numérique terrestre en France. » *M@n@gement*, 15(2), 145-179.

Blei D.M., Ng A.Y. & Jordan M.I. (2003) "Latent Dirichlet Allocation", *Journal of Machine Learning Research*, 3, 993-1022.

Chekkar R. & Onnée S. (2006) « Les discours managériaux dans le processus de communication financière : une analyse longitudinale du cas Saint-Gobain », *Entreprises et Histoire*, 42, 46-63.

¹¹ Ceci était d'ailleurs le thème des entretiens de l'AEI de février 2014, qui était : « l'agriculture écologiquement intensive dans mon assiette ! ».

Doise W. (1993). "Debating social representations", *Empirical approaches to social representations*, Breakwell G. M., Canter D. V. (Eds.) London, Blackwell, 1993, p. 157-170.

Dorado, S. (2005), « Institutional Entrepreneurship, Partaking, and Convening », *Organization Studies*, 26(3), 385-441.

Fares M., Magrini M.B. & Triboulet P. (2012) « Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières », *Cahiers Agriculture*, 21(1) : 34-45.

Fligstein, N. (1997), « Social Skill and Institutional Theory », *American Behavioral Scientist*, 40, 397-405.

Geka M. & Dargentas M. (2010) « L'apport du logiciel Alceste à l'analyse des représentations sociales : l'exemple de deux études diachroniques », *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 85, 111-135.

Ghali M., Daniel K., Colson F., Sorin S. (2004) L'agriculture écologiquement intensive. Une approche économique, *Economie Rurale*, 341, 83-99.

Grant, D., Keenoy, T., & Osrick, C. 1998. (Eds.). *Discourse and organization*. London: Sage.

Griffon, M. 2007. Pour des agricultures écologiquement intensives : des territoires à haute valeur environnementale et de nouvelles politiques agricoles. Groupe ESA. Angers. Les leçons inaugurales. Décembre. 73p.

Griffon, M. 2013. Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ? Editions Quae.
Hardy, C. & Phillips, N. 1999. No joking matter: Discursive struggle in the Canadian refugee system. *Organization Studies*, 20: 1-24.

Hardy, C., & Maguire, S. (2008). « Institutional Entrepreneurship. » In R. Greenwood (Ed.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism* (pp. 198-217). Los Angeles, London, New Delhi, Singapore: Sage.

Illia L., Sonpar K. and Bauer M.W. (2014) Applying Co-occurrence Text Analysis with Alceste to Studies of Impression Management, *British Journal of Management*, 25, 352-372.

Lawrence, T. B. (1999). « Institutional strategy ». *Journal of Management* 25: 161-187.

Lawrence, T.B. & Phillips, N. (2004). « From Moby Dick to Free Willy: Macro-Cultural Discourse and Institutional Entrepreneurship in Emerging Institutional Fields. » *Organization*. September 2004 11: 689-711.

Lawrence T.B. & Suddaby R. (2006). "Institutions and Institutional Work", *Handbook of Organizational Studies*, Clegg S., Hardy C., Nord W. R., Lawrence T. (Eds.), London, Sage, 2nd edition, 2006.

- Lawrence, T. B. & Suddaby, R., & Leca, B. (2009). « Introduction: Theorizing and studying institutional work. » In T. B. Lawrence, R. Suddaby, & B. Leca (Eds.), *Institutional work: Actors and agency in institutional studies of organizations* (pp. 1-27). New York, NY: Cambridge University Press.
- Lebart L., Prion M. & Morineau A. (2006) Statistique exploratoire multidimensionnelle, Paris, Dunod.
- Leca, B., Gond, J-P., Dejean, F. & Huault, I. (2006), «Institutional Entrepreneurs as Competing Translators: A Comparative Study in the Emerging Activity of Corporate Social Evaluation in France », *Academy of Management Annual Conference*.
- Le Goffe P. (2014) « L'agroécologie peut-elle se passer des norms? », *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 64 : 45-56.
- Maguire, S., & Hardy, C. (2009). « Discourse and Deinstitutionalization: the Decline of DDT. » *Academy of Management Journal*, 52(1), 148-178.
- McInerney, P.B. (2013). « From Endogenization to Justification: Strategic Responses to Legitimacy Challenges in Contentious Organizational Fields ». *Organization Management Journal*, 10:4, 240-253, DOI: 10.1080/15416518.2013.851595
- Morgan, G., & Sturdy, A. 2000. Beyond organizational change: Structure, discourse and power in U.K. financial services. London: Macmillan.
- Moscovici S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 2^e ed., 1976.
- Mumby, D. K., & Clair, R. P. 1997. Organizational discourse. In T. A. van Dijk (Ed.), *Discourse as social interaction*: 181-205. London: Sage.
- Munir, K. A. & Phillips N. (2005). « The birth of the "Kodak moment": Institutional entrepreneurship and the adoption of new technologies ». *Organization Studies* 26: 1665-1687.
- Musson A. (2012) The build-up of local sustainable development politics: A case study of company leaders in France, *Ecological Economics*, 82, 75-87.
- Nieddu, Garnier & Brulé-Gaphian (2012). « Entrepreneuriat institutionnel, Programmes scientifiques et Chimie « doublement verte » », in Boutillier et al. (eds.), *L'innovation verte. De la théorie aux bonnes pratiques*, Peter Lang Edition, p. 233-252
- Ogien A. (2007) Les formes sociales de la pensée, La sociologie après Wittgenstein, Paris, Dunod.
- Ostrom E. & Basurto (2011) Crafting analytical tools to study institutional change, *Journal of Institutional Economics*, 7(3), 317-343.
- Rousselière & Vézina (2009) Constructing the legitimacy of financial cooperative in the cultural sector. A case study using textual analysis, *International Review of Sociology*, 19, 241-261.

Phillips, N., & Malhotra, N. (2008). « Taking Social Construction Seriously: Extending the Discursive Approach in Institutional Theory. » In R. Greenwood, C. Oliver, K. Sahlin-Andersson & R. Suddaby (Eds.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism* (pp. 702-720). Los Angeles, London, New Delhi, Singapore: Sage Publications.

Phillips, N., & Hardy, C. 1997. Managing multiple identities: Discourse, legitimacy and resources in the U.K. refugee system. *Organization*, 4(2): 159-185.

Phillips, N. & Hardy, C. 2002. Understanding discourse analysis. Thousand Oaks, CA: Sage.

Phillips, N., Lawrence, T. B., & Hardy, C. (2004). Discourse and Institutions. *Academy of Management Review*, 29(4), 635-652.

Putnam, L. L., & Fairhurst, G. 2001. Discourse analysis in organizations: Issues and concerns. In F. M. Jablin & L. L. Putnam (Eds.), *The new handbook of organizational communication: Advances in theory, research and methods*: 235-268. Newbury Park, CA: Sage.

Rao, H., Monin, P., & Durand, R. (2003). Institutional Change in Toque Ville: Nouvelle Cuisine as an Identity Movement in French Gastronomy. *American Journal of Sociology*, 108(4), 795-843.

Ratinaud P. (2014) Visualisation chronologique des analyses Alceste : application à Twitter avec l'exemple du hashtag #mariagepourtous, Actes des 12èmes Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles, 553-566.

Reinert M. (1990) Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présentée à l'aide d'une application, *Les cahiers de l'analyse de données*, 15(1), 21-36.

Scheufele D.A. & Tewksbury D. (2007) Framing, Agenda Setting, and Priming: The Evolution of Three Media Effects Models, *Journal of Communication*, 57, 9-20.

Schurman, R. (2004). Fighting "frankenfoods": Industry opportunity structures and the efficacy of the anti-biotech movement in Western Europe. *Social Problems*, 51(2), 243-268.

Suddaby R. & Greenwood R. (2005) Rhetorical Strategies of Legitimacy, *Administrative Science Quarterly*, 50, 35-67.

Trank, Q. C., & Washington, M. (2009). « Maintaining an institution in a contested organizational field: the work of the AACSB and its constituents ». In T.B. Lawrence, R. Suddaby & B. Leca (Eds.), *Institutional Work: Actors and Agency in Institutional Studies of Organizations* (pp. 236-261): Cambridge University Press.

Weick, K.E. (1979). « The social psychology of organizing. » (2nd ed.). Reading MA : Addison-Wesley.

Weick, K.E. (1995). « Sensemaking in organizations. » Thousand Oaks, CA : Sage.

Wittgenstein L. (1953) *Recherches Philosophiques*, Paris, Gallimard.

Zietsma, C., & Lawrence, T. B. (2010). « Institutional Work in the Transformation of an Organizational Field: The Interplay of Boundary Work and Practice Work. » *Administrative Science Quarterly*, 55(2), 189-221.

Zilber, T.B .(2007). « Stories and the Discursive Dynamics of Institutional Entrepreneurship: The Case of Israeli High-tech after the Bubble ». *Organization Studies* 2007 28: 1035

Zilber, T. B.(2009). « Institutional maintenance as narrative acts. » In T. B. Lawrence, R. Suddaby, & B. Leca (Eds.), *Institutional work: Actors and agency in institutional studies of organizations* (pp. 205–235). New York, NY: Cambridge University Press